

VILLE D'ANTONY

CONSEIL MUNICIPAL

26 mars 2015 à 20 heures

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Jean-Yves Sénant.

- *Il est fait appel des membres présents par Mme Quinzin.*

- **Conseillers excusés ayant donné pouvoir :**

Mme COVI-HOUEMAVO à M. LEGRAND

M. le Maire : Mes chers collègues, avant de commencer l'ordre du jour, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence pour les victimes de l'accident d'avion qui est intervenu avant-hier et de l'accident d'hélicoptère survenu en Argentine il y a quinze jours.

(Une minute de silence est observée)

Mme HAGEL : Je voulais juste préciser que dans l'accident d'hélicoptère il y avait un ancien Antonien, directeur de production de la société de production, c'est un jeune qui a passé toute sa jeunesse à Antony et dont les parents et grands-parents étaient Antoniens, les grands-parents jusqu'à ce qu'ils décèdent et les parents sont partis maintenant, mais donc la ville est directement concernée.

M. le Maire : Merci Mme Hagel.

Cette séance comportant l'examen et le vote du compte administratif, il est nécessaire que je ne préside pas l'Assemblée, donc je propose de désigner M. Le Bourhis comme Président de séance.

M. LE BOURHIS : Merci M. le Maire et je vais tout de suite donner la parole à Pierre Médan pour le compte administratif 2014.

- 1 - Adoption du Compte Administratif de la Ville – Exercice 2014

(Rapporteur : M. Pierre MEDAN)

M. MEDAN : Vous n'ignorez pas que le compte administratif est un peu comme notre compte de résultat en quelque sorte, qui traduit l'activité pour 2014, et que traditionnellement nous vous présentons le compte administratif en début de conseil municipal.

Malgré un contexte économique assez défavorable, malgré des mesures gouvernementales assez négatives aussi, nous allons montrer que la situation financière d'Antony reste saine et que le compte administratif traduit justement la bonne santé financière et budgétaire de la Ville.

Traditionnellement le compte administratif est présenté en deux parties : fonctionnement et investissement. Nous allons faire une petite introduction sur l'impact des mesures de l'Etat sur notre autofinancement. Cet impact, on en a déjà parlé, est relativement fort, et malheureusement il va aller en s'amplifiant.

En 2013 et en 2014, l'impact cumulé sur l'autofinancement, notamment en ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement, la péréquation en faveur des communes plus pauvres, les rythmes scolaires, et les mesures catégorielles qui concernent les agents de catégories B et C, ainsi que les retraites, cet impact annuel a été de 2,9 M€ en 2013 et 2014. Pourquoi commencer par ce tableau ? Tout simplement pour montrer les efforts de la Ville à maintenir un rythme, une recherche d'efficacité dans la gestion, parce que malgré un impact fort de moins 2,9 M€, nous arrivons quand

même à une variation positive de l'autofinancement. Ce qui veut dire qu'en faisant le cumul des deux, on a une économie réalisée par la Ville sur deux années d'un peu plus de 4 M€. C'est vous dire que la ville est soucieuse de tenir ses dépenses de fonctionnement et d'être très attentive, à travers notamment les nouveaux équipements, à ce que ces nouveaux équipements puissent fonctionner à un coût très raisonnable.

Voilà pourquoi nous souhaitons en introduction replacer un certain nombre d'éléments dans leur contexte et replacer l'exécution du compte administratif dans son contexte. Je vous propose maintenant de reprendre une présentation plus classique avec le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement traditionnellement commence par les recettes courantes de fonctionnement : ces recettes représentent au total 87 M€ en 2014 et on va les détailler. Ce premier tableau évoque les dotations, et comme je le disais à l'instant, vous pouvez constater que les dotations en 2014 ont baissé et s'établissent à 12 M€; on constate que les dotations de compensation restent stables, que les subventions sont en légère augmentation de 5,4 à 5,8, et sont en augmentation parce qu'on a davantage d'emplois aidés, on reçoit davantage de ce côté-là, on a aussi davantage de participations de la Caisse d'Allocations Familiales concernant notamment la petite enfance et les CML, ce sont respectivement 170.000 € pour la petite enfance et 60.000 € pour les CML. Cela, c'est la première partie des recettes courantes de fonctionnement, je vous disais qu'elles faisaient 87 M€, là on a déjà 18,7 M€ de dotations, c'est le premier tableau traditionnel.

Le second tableau de recettes concerne l'impôt avec les taxes et les reversements CAHB. On va régler tout de suite la deuxième partie puisqu'il n'y a pas eu de nouveaux transferts, le bas du tableau n'a pas varié, il est resté stable sur ces années, en revanche vous constatez que les taxes d'habitation et foncières augmentent, elles augmentent parce qu'il y a eu

une revalorisation des valeurs locatives, pas tout à fait 1% et une augmentation des bases de 1,7%. L'augmentation des bases s'explique par de nouveaux programmes et par le fait que certains pavillons ont des travaux, changent de propriétaire, etc..., donc on a 50,8 M€ d'impositions directes au chapitre 73, c'est le deuxième tableau représentant les recettes courantes.

Ces recettes courantes, ce sont aussi les autres recettes avec en premier les droits de mutation qui pourraient laisser penser que le marché en 2014 a repris un peu de tonus, malheureusement, même si ce n'est pas dramatique, le marché est quand même assez morne, il n'est pas très dynamique, les 3,5 M€ correspondent à une augmentation liée à la vente de Antony Parc 1 qui apporte 600.000 € de plus. Sinon, on aurait eu 2,9 M€, on verra dans le budget tout à l'heure qu'on peut espérer une petite reprise mais sans doute pas des chiffres extraordinaires.

Les produits des services sont eux aussi en augmentation ; le cinéma entre autres explique 800.000 € de recettes supplémentaires puisqu'on passe de 300.000 € à 1,1 M€, ce qui évidemment, on l'a déjà souligné lors du débat d'orientations budgétaires, est une belle performance. Il y a aussi des suppléments de recettes suite aux activités scolaires qui ne sont pas négligeables.

Au total, comme je le disais tout à l'heure, on a des recettes de fonctionnement de 87 M€, en hausse d'un peu plus de 2%.

Face à ces recettes, il y a les dépenses, les dépenses de gestion augmentent aussi, même si la valeur absolue de la base de calculs est plus faible, elles augmentent de 2,8% et ici il y a une multitude d'éléments qui sont détaillés dans le rapport, notamment pour les charges externes, il y a un certain nombre de hausses, un certain nombre de baisses, mais on peut considérer malgré tout que c'est remarquable de voir le compte administratif baisser entre 2013 et 2014, il baisse de 200.000 €, cette baisse s'explique

notamment pas des renégociations dans les différents contrats qui permettent de voir baisser les dépenses d'entretien de la voirie par exemple, des baisses dans les contrats de maintenance, il y a aussi des baisses dont nous ne sommes pas responsables et dont nous profitons comme la baisse des dépenses de gaz par exemple, mais c'est à travers ces charges externes qu'on voit le rôle important des services financiers et de la municipalité avec un souci d'améliorer sans cesse les processus de gestion.

Les charges de personnels augmentent, les mesures de l'Etat expliquent une partie de ces augmentations, près de 1 M€ pour 2014, il y a évidemment le GVT que l'on retrouve chaque année, plus ou moins fort, et il y a dans ces charges de personnels les nouveaux équipements qui rentrent aussi dans l'explication de la hausse ; et j'allais oublier, même si c'est moins important que les mesures de l'Etat, les rythmes scolaires qui expliquent aussi une partie de la hausse. Donc on a une hausse relativement importante mais qui s'explique parfaitement et qui ne correspond pas à ce qu'on pourrait appeler un dérapage en termes de masse salariale ou de gestion des effectifs ; ce sont des causes parfaitement identifiées et dont une part importante, je le disais la dernière fois pour le DOB, est plutôt exogène à la Mairie d'Antony.

Les subventions et participations versées augmentent un peu, avec en 2014 un accroissement de 100.000 € de la subvention du CCAS ; et puis aussi quelque chose qui a été négocié avec les établissements d'enseignement privé d'Antony : ce sont les reversements qui augmentent aux établissements d'enseignement privé pour environ 60.000 € de plus.

La péréquation intercommunale : Là aussi une augmentation dont on a déjà parlé qui n'est pas terminée malheureusement puisque vous le verrez pour le budget, on a 1,5 M € en 2015, donc c'est une tendance croissante et ces

éléments expliquent, comme je le disais au début en introduction dans le tableau récapitulatif, une grosse part de cette augmentation.

La mise en parallèle des recettes et des dépenses est intéressante évidemment puisqu'on étudie grâce à cela certaines courbes et certains niveaux d'épargne. Je reprends brièvement : 87 M€ de recettes, 66,9 M€ de dépenses, une épargne de gestion de 20,1 M€, exactement identique à celle de l'an dernier, c'est un très bon niveau d'épargne de gestion. Les résultats financiers viennent réduire cette épargne, le résultat exceptionnel vient l'augmenter un petit peu et l'on arrive à 16,3 M€ pour 2014 après avoir eu 16,8 en 2013. L'épargne brute, vous le savez, est un élément important, ça reflète notre capacité d'autofinancement et on retrouve ce chiffre dans les graphiques des dépenses et des recettes : on constate un parallélisme des courbes, pas d'effets de ciseau ici qui seraient significatifs d'un mauvais fonctionnement ou d'une mauvaise gestion, les courbes sont parallèles, les courbes de recettes associées aux tableaux précédents suivent aussi une évolution tout à fait intéressante et traduisent pour les niveaux d'épargne le fait que nous gardons, malgré les difficultés qui ont été évoquées au début, une capacité d'autofinancement, ce qui signifie une certaine forme d'autonomie pour maintenir et développer le programme d'investissements qui va constituer la deuxième partie de cette présentation. Parce qu'il est bien évident que la maîtrise de notre fonctionnement, malgré les impacts négatifs dont on a déjà parlé, va permettre d'envisager plus sereinement la poursuite de notre programme d'investissements ; ce programme d'investissements, nous allons assez brièvement le résumer, on le complètera tout à l'heure de manière traditionnelle par le budget, et ce programme d'investissements en 2014 a quand même conduit à un sommet jusqu'à présent jamais atteint : un peu plus de 42 M€ de dépenses d'équipement. C'est considérable, c'est un élément qui sur le plan macro-économique pourrait être considéré à la limite, comme on dit en économie,

« contracyclique », c'est-à-dire que par rapport à tout ce qui se passe au niveau gouvernemental, nous avons malgré les difficultés continué à investir, et ce sera le cas aussi en 2015. Il y a plusieurs raisons à cela, je ne vais pas rentrer dans les détails maintenant mais c'est effectivement un élément très important pour la ville et pour l'économie locale qui pourra en bénéficier.

Je vais aller vite, je ne vais pas détailler le tableau, ce serait un peu trop long, mais il y a les grands projets que vous connaissez et sur lesquels on a déjà parlé, on va tout à l'heure les présenter pour changer un peu en images, j'y reviendrai individuellement.

Je disais qu'il y avait un record en termes de montants investis qui sont financés par un endettement très limité puisqu'on était en 2008 à 95 M€ et des poussières de dettes et qu'on est à fin 2014 à 116 M€, en fait on a 21 M€ en plus pour financer de 2008 à 2014 237 M€ d'investissements. Donc cette modernisation des équipements, ces nouveaux équipements dont on va revoir brièvement quelques photos ont été financés majoritairement avec l'autofinancement et avec d'autres moyens que de l'emprunt, il faut quand même bien le préciser, il y a des sources de financement classiques qui sont le FCTVA, les subventions et l'autofinancement, pour évoquer les principales ; la dette, les emprunts représentent à peine, j'ai fait un petit calcul assez rapide, 28% des ressources qu'on utilise pour financer nos investissements chaque année ; et encore une fois le chiffre qu'il me semble intéressant de retenir, c'est de 2008 à 2014 237 M€ d'investissements avec 42 M€ en 2014, financés en 2014 par un endettement qui augmente de 3 et en tout sur la même période, face aux 237 un endettement qui augmente de 21.

Pour vous rappeler quelques projets qui ont donné lieu à des inaugurations en 2014, on parlera bien sûr du Select qui est un succès massif avec même une hausse de la fréquentation sur les premiers mois de 2015 d'après les

chiffres que nous avons, alors que la fréquentation en 2014 était déjà très supérieure à ce qu'on avait auparavant... Alors on parle du Select en 2014 parce qu'il y a eu des fins de paiements sur le Select pour à peu près 1,6 M€, ce qui n'est pas négligeable, mais c'est aussi parce que c'est surtout cette année qu'on a pu en mesurer le succès.

Couplée au Select il y a la nouvelle ludothèque qui a coûté quelque 300.000 € de paiement sur l'année 2014, qui est aussi un très beau succès puisque le taux de fréquentation est très élevé. Il y a aussi le Parc des Alisiers qui dans ce quartier d'Antony permet à beaucoup d'habitants de se promener et aux jeunes enfants de bénéficier des jeux installés à l'intérieur ; il n'y a pas une fois où l'on passe sans voir des enfants utiliser les grands toboggans, je pense que c'est vraiment un succès au-delà de l'aspect écologique auquel tient Armelle Cottenceau.

L'espace associatif Vasarely ne désemplit pas, encore une fois c'est une belle et une grande réussite. Je pense qu'on n'en mesure pas encore totalement le poids parce que tous les studios ne sont peut-être pas encore en activité mais beaucoup de jeunes groupes de musique seront très heureux d'avoir ce formidable outil à Antony. L'espace associatif Vasarely, c'était en 2014 8 M€.

Il y a aussi la salle de quartier du Mont-Blanc qui est venue s'ajouter avec 3,4 M€ de paiements en 2014, cette salle va sans doute permettre aux habitants du quartier qui le demandaient souvent d'y faire des fêtes, des mariages et un certain nombre d'activités qui manquaient dans ce quartier.

Nous aurions peut-être pu vous montrer aussi, j'y ai pensé à un moment donné, les énormes poutres d'acier du gymnase du complexe sportif qui ont donné lieu à quelques articles dans la presse, tellement elles étaient impressionnantes, sur le complexe sportif La Fontaine, mais on n'allait pas exagérer non plus dans les diapos et photos, en tout cas ces éléments, ces

investissements sont de très beaux investissements et surtout de très belles réussites pour Antony.

Pour réaliser tous ces investissements, la ville utilise des fonds propres, c'est l'autofinancement, cette année 2014 ça a été un peu plus de 16 M€; le fonds de compensation de la TVA a été d'un peu plus de 7 M€; les subventions : 6 M€; et les emprunts : 12M€ en 2014.

Comme je le disais tout à l'heure, si vous faites le compte, vous constatez que les fonds empruntés représentent à peine 28% de nos financements.

Ce qui conduit à parler de l'encours de la dette qui a légèrement augmenté, des frais financiers qui sont aussi en hausse, modeste mais en hausse malgré tout, avec un taux moyen de la dette de 3,19% et un encours dette/épargne brute de 7 années, ce qui reste très raisonnable, bien en-dessous des valeurs critiques qui sont considérées comme dangereuses pour les villes, on est très largement au dessous.

Je précise que ces 116 M€ de dettes doivent être relativisés par une somme considérable, entre 26 ou 30 M€, qui correspond à du portage de terrains en vue de faire des aménagements futurs, et même si évidemment l'encours de la dette est de 116, il faut avoir à l'esprit que ces terrains vont donner lieu à court ou moyen terme à des ventes qui réduiront d'autant l'encours de la dette à ce moment-là.

En conclusion de l'année 2014, on peut dire qu'on a maintenu l'excédent, ce n'était pas si évident que cela au départ à cause des mesures de l'Etat, on a en 2014 réussi à avoir un niveau d'investissement qui n'avait jamais été atteint, et le tout sans augmenter les taux d'impôts, ce qui est évidemment là encore une belle réussite puisque les Antoniens n'ont pas vu leurs taux augmenter depuis 2009, et qu'avant 2009 il me semble que c'était une dizaine d'années avant, je n'ai plus exactement la date en tête, on me dit 1998, ce sont des augmentations très rares et en plus en 2009, la

hausse était très modérée. Depuis 2009 aucune augmentation des impôts locaux. Je vous remercie.

M. LE BOURHIS : Merci M. Médan. Est-ce qu'il y a des demandes d'interventions ?

M. RUFAT : Bonsoir mes chers collègues. Je commence par remercier M. Médan qui a fait une intervention qui anticipe sur la révision du règlement intérieur, parce que je pensais qu'on était limité à 10 minutes, si on doit faire 20 minutes à tous les deux, il ne me reste pas beaucoup de temps pour parler, donc je demanderai l'indulgence du Président de séance.

M. LE BOURHIS : Tout à fait.

M. RUFAT : Le débat du compte administratif est une sorte de marronnier, donc après votre exposé détaillé je vais essayer d'être plus court. Certes vous avez présenté des photos sur des réalisations, l'année 2014 était une année assez particulière, c'était une année électorale et quoi de plus naturel pour un Maire que d'arborer les réalisations pour obtenir une réélection et d'ailleurs ça a l'air de vous réussir. Il est vrai aussi que le retard en investissements était patent, pas de votre fait mais de votre prédécesseur Patrick Devedjian ; on avait déjà dénoncé ici plusieurs fois les retards d'investissements, donc il était assez logique de les rattraper et les montants que vous affichez en témoignent.

238 M€ sur les 8 dernières années, tout n'est pas issu des poches des Antoniens, on a déjà discuté de cela plusieurs fois, vous avez augmenté les impôts au moins une fois sur cette période, c'est toujours en début de période et donc c'est cumulatif si l'on reprend votre façon de concevoir les tableaux, ça fait plus de 10 M€ qui ont été récupérés ou obtenus avec cette augmentation d'impôts. Vous avez su également tirer bénéfice de la réforme tarifaire, parce que les produits des services augmentent aussi d'une année sur l'autre, mais tout ne vient pas des Antoniens, une partie vient aussi des subventions. Sur les 238 M€, tout n'est pas venu du financement propre de

la commune, une partie et vous l'avez dit n'est pas visible en termes de réalisations tangibles puisqu'il y a du portage de terrains notamment pour les acquisitions foncières.

Quoi qu'il en soit, en parallèle de ce plan d'investissements, la dette municipale augmente, c'est aussi un marronnier. Elle augmente de 3 M€ dites-vous pour arriver à 116 M€ aujourd'hui, on a déjà discuté de ce chiffre, c'est un chiffre facial, vous le savez bien, la dette municipale a un acolyte qui s'appelle la ligne de trésorerie, et selon les années, tel un hamster qui enfle et se déenfle rapidement, la tête de la trésorerie peut augmenter ou pas. Et cette année le hamster est au plus haut. Cette année la ligne de trésorerie est de 11 M€, c'est-à-dire 5 M€ de plus que l'année dernière. J'estime que le volume d'endettement de la ville au 31 décembre, c'est le jeu du compte administratif de clore les comptes un jour donné, l'endettement de la ville est en plus forte progression que ce que vous avez annoncé.

C'est sans doute pour ça que votre présentation s'attache, en tout cas en début de présentation, à détourner l'attention vers les difficultés « exogènes » pour reprendre le terme que vous avez utilisé, et en premier lieu détourner l'attention sur l'Etat. J'en conviens, c'est vrai, la DGF baisse fortement en 2014, c'est un manque à gagner pour la ville, mais tous les gouvernements considèrent cette dotation comme un levier d'économies et ce depuis belle lurette.

Par contre je suis moins d'accord avec vous quand vous mélangez des choux et des carottes, il me semble que les charges liées à la réforme des rythmes scolaires correspondent à un service offert aux Antoniens, ce n'est pas simplement une charge, c'est un service qui est offert et ce n'est pas un manque à gagner.

L'augmentation des rémunérations des fonctionnaires les moins bien lotis, catégorie B et catégorie C, c'est du pouvoir d'achat qui est offert à ces

personnels alors que l'indice est gelé depuis cinq ans. C'est un bénéfice pour eux, ce n'est pas uniquement une perte de recettes. Donc tant qu'à citer les causes exogènes qui viennent impacter le budget de la ville, je pense que vous avez cité le contexte économique, je pense que vous auriez dû aussi citer les déboires du franc suisse et son fonctionnement « contracyclique » qui est parti à la hausse. Personne, Monsieur le Maire, ne vous accusera d'avoir inspiré la politique de la Banque Fédérale Suisse, vous n'y êtes pour rien, mais vous auriez pu dire que vous étiez prisonnier de ce choix et que cette mésaventure coûte à la ville près de 1 M€, charge que vous n'auriez pas souhaitée.

Ce compte administratif montre, en tout cas c'est le sentiment que j'en tire, un certain désengagement en matière de politique sociale. Le grand projet de charte du logement s'essouffle, une seule acquisition en 2014, on est bien loin des premières années et malgré toute votre bienveillance pour l'association Saint-Raphaël, qui avait signé cette charte, seule l'association Habitat et Humanisme vous accompagne réellement dans ce projet. On avait soutenu et on soutient toujours ce projet de charte parce que c'était une bonne décision, elle favorise la mixité sociale et la réinsertion des personnes fragiles, et cela pour l'essaimer dans l'ensemble de la ville. Je pense que c'est une vraie mixité, ça évite de faire des ghettos.

Toujours dans le domaine social, le projet de maison-relais initié par Toit et Joie dans le quartier Velpeau traîne en longueur et votre soutien paraît bien discret.

Quant au Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS, il est curieux d'annoncer un excédent de 300.000 € quand on sait que la crise sociale frappe notre pays et aussi Antony, il doit bien rester des gens qui ont besoin de l'aide du CCAS.

Et pour terminer sur le domaine social, on trouve quand même dans ce compte administratif une augmentation des rémunérations du personnel non

statutaire. Comme j'en ai parlé en commission, vous avez certainement la réponse pour m'expliquer que cette hausse ne traduit pas une augmentation de la précarisation du personnel, elle est quand même pour le moins étrange et peut-être aussi m'expliquerez-vous la portée sociale de la baisse d'indice appliquée au principal collaborateur du Maire.

Enfin l'année 2014, et vous ne l'avez pas montré en photo, marque l'arrêt du bibliobus : un service de proximité apprécié par les écoliers, par les habitants du quartier, cette interruption brutale qui n'avait pas été anticipée et qui est la solution de rechange montée un peu en urgence, sur un seul point de passage de la ville au demeurant, montre combien il est difficile après un service qui avait été mis en place de retrouver le succès.

L'année 2014, c'est aussi la saga du théâtre et de son acolyte là encore qui est le parking souterrain. Là, vous ne vous êtes pas vantés : 1,5 M€ investis dans un terrain qui va s'avérer impropre à la construction du parking pourtant programmé par la ville. Quant au théâtre de surface, je suis dubitatif. Demain, M. le Maire, ici même dans cette salle, vous allez présenter au conseil de l'agglomération les autorisations de programme et vous allez proposer une enveloppe de 22 M€ identique cette année 2015 aux années précédentes, comme si le changement de programme qui me semblait comprendre l'abandon du parking n'existait pas. C'est très étrange, on vous avait connu un peu plus réactifs dans les réductions de programme. Et pour terminer sur l'année 2014, je ne peux omettre la ristourne offerte gracieusement à Vinci qui tardait à vendre ses logements rue Pajeaud ; c'est peut-être votre principale action sociale de l'année que d'être venu au secours d'un promoteur privé qui se languissait de ses bénéficiaires. Ces 2 M€ cédés sans contrepartie ne serviront pas à faire baisser le prix des logements sociaux que va acquérir Antony Habitat, ni à faire baisser le prix de vente de la crèche que la ville a achetée ; cette conception de la solidarité n'est pas la nôtre.

Alors sur ce compte administratif, je resterai dans les temps prévus initialement puisqu'on est sous l'ancien régime du règlement intérieur pour conclure que nous ne le voterons pas.

M. LE BOURHIS : Monsieur Médan, si vous voulez répondre à Monsieur Rufat...

M. MEDAN : Oui. Vous avez dit au début que l'impact des mesures de l'Etat servait à « détourner l'attention », non franchement ce n'est pas sérieux ! J'ai mis des guillemets, j'ai noté exactement vos termes, on ne détourne pas du tout l'attention, on explique aux Antoniens que le contexte économique et les mesures gouvernementales ont un impact. Et comme je l'ai dit déjà pour le débat d'orientations budgétaires, il ne s'agit pas de porter un jugement forcément négatif sur l'ensemble des mesures car on est tous conscients que l'Etat procède de la sorte pour réduire son désendettement, enfin notre désendettement, ce serait bien si l'Etat était un peu plus sérieux pour réduire ses dépenses de fonctionnement, c'est une évidence ; après, vous ne m'avez jamais entendu dire que la revalorisation des catégories B et C, ce n'était pas bien, je n'ai pas porté de jugement sur ces éléments, comme je n'ai pas porté de jugement non plus sur les rythmes scolaires, j'ai dit simplement qu'il s'agissait –et on en avait parlé, Cyril Adda était intervenu- de « ponctions » la dernière fois, on a évoqué ces questions simplement pour dire qu'il y a une forte diminution depuis des années de la DGF et une forte augmentation du fonds de péréquation. Mais cela impacte forcément nos finances, il serait difficile de dire le contraire.

Concernant les rémunérations, nous avons prévu avec Michel Cousinéry une réponse à l'ensemble des questions que vous avez posées en commission des finances, on ne vous la donnera pas dans deux mois, elle est prête et je résume un peu l'idée principale : les non titulaires, vous l'aviez mis en évidence lors de la commission des finances, ont une augmentation un peu plus importante parce qu'il y a davantage d'emplois

aidés et parce qu'il y a eu beaucoup plus de vacances en année pleine en 2014 liées notamment à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et à d'autres réorganisations qui ont conduit à utiliser davantage les vacances. Donc ce n'est en aucun cas un choix de gestion pour aller vers plus de précarité, évidemment non, ce n'est absolument pas le cas.

Concernant l'emprunt Euro CHF, nous ne le cachons pas, vous le connaissez, si je n'en ai pas parlé c'est tout simplement parce que je n'ai pas parlé de tout, effectivement vous avez raison, cet emprunt est le seul élément qui peut être considéré comme délicat dans notre gestion, le seul. Il coûte, vous l'avez dit, assez cher par an, mais comparé au bénéfice que la gestion de la dette nous a permis de réaliser cette année, c'est encore très faible en comparaison de ce que nous avons obtenu comme gain depuis une dizaine d'années grâce à une gestion assez active de la dette et grâce à des taux d'intérêt très faibles sur beaucoup d'emprunts.

Enfin, je rappellerai un point très important : quel est le poids de cet emprunt ? Vous parlez à chaque fois comme si c'était dramatique, ce n'est pas dramatique, c'est vrai, ça coûte un peu aux finances de la Ville mais il représente 5% de notre dette ! Donc n'en faisons pas plus que nécessaire, c'est le seul élément un peu négatif que nous serions heureux de revoir dans des différentiels de parité plus intéressants, on ne va pas le cacher, mais ce n'est vraiment pas un problème cet emprunt. Et comme on le dit en introduction, les différentes diminutions et augmentations que nous fait subir l'Etat, c'est beaucoup plus que ce que nous coûte ce malheureux franc suisse qui représente 5% de notre encours. Je vous remercie.

M. le Maire : Puisque nous parlons du franc suisse, je vais en parler aussi : en rappelant systématiquement à chaque conseil municipal depuis des années cette affaire de franc suisse, vous voulez essayer de faire croire, M. Rufat, que la ville est mal gérée. Eh bien je vais vous dire ce que nous

avons fait, malgré le franc suisse et sans augmenter les impôts, depuis cinq ans :

Nous avons ouvert 13 grands équipements : le cinéma, la ludothèque, l'espace Vasarely, le parc des Bas Gravier, la salle du Mont-Blanc, c'était l'an dernier ; mais auparavant, on avait aussi ouvert le complexe sportif Eric Tabarly, c'est un équipement important, la médiathèque Arthur Rimbaud, nous avons ouvert la nouvelle cuisine centrale en 2013, nous avons ouvert le nouveau Château Sarran qui était une ruine auparavant, c'est maintenant un bel équipement culturel ; nous avons ouvert l'Espace Jeunes ; nous avons ouvert de nouveaux tennis couverts en 2011 ; également un nouveau CCAS. 13 grands équipements ouverts depuis 2010. Je ne parle pas des 10 M€ qu'on a investis dans la rénovation des écoles au cours des cinq dernières années, 2 M€ par an en moyenne ; je ne parle pas de la rénovation de 30% de nos rues ; ni de l'enfouissement de la moitié des réseaux aériens, maintenant il n'y en a plus un seul mètre, en tout cas dans quelques semaines il n'y en aura plus, de réseaux aériens en dehors des rues privées.

Voilà ce que nous avons fait. Et on n'a pas pris de retard comme vous nous le dites régulièrement depuis douze ans, on a aussi très largement avancé par rapport aux autres villes, il n'y a pas beaucoup de villes aux environs, même Sceaux qui est pourtant toujours en avance est derrière nous sur ce chapitre là, Sceaux a encore des réseaux aériens. Pas nous. Quand on rentre dans Antony, maintenant, on voit qu'Antony est en avance sur pas mal de villes des environs. Voilà ce que je voulais vous dire et nous l'avons fait sans augmenter les impôts et malgré le franc suisse.

Maintenant, pour nous critiquer, vous êtes allé vraiment chercher très loin ! Vous me faites penser un peu à l'adjudant ou plutôt au sergent-chef qui, quand il vient faire une visite de la chambrée, dans la caserne, prend un gant blanc et va chercher au-dessus de l'armoire, et là il trouve parfois un

grain de poussière, ça peut arriver ! Vous, vous avez cherché le bibliobus. Mais d'abord le bibliobus n'a pas apporté un centime d'économies en 2014 puisqu'on l'a fermé en 2015, début 2015. En 2014, il a continué à peser sur les dépenses.

Mais vous avez cherché aussi des éléments qui n'avaient pas grand-chose à voir avec le compte administratif : la maison-relais, nous l'aidons en lui donnant un terrain gratuitement, ce n'est pas de notre faute si les promoteurs du projet actuellement n'avancent pas beaucoup, nous, nous mettons toujours le terrain à disposition du Secours Catholique.

Vous avez parlé d'un « désengagement » social, non, pas de chance, nous avons augmenté de 100.000 € la subvention du CCAS l'an dernier. Nous parlons de 2014, pas de 2015.

Mme HAGEL : Il y a un excédent alors qu'il y a 2000 familles sous le seuil du pauvreté à Antony !

M. LE BOURHIS : Madame Hagel, veuillez laisser parler la personne qui a la parole, merci beaucoup.

M. le Maire : S'il y a un excédent, il n'est pas de 300.000 € actuellement, il est beaucoup moins élevé que ça, les chiffres que vous avez ne sont pas exacts, et s'il y a un excédent, c'est parce que nous avons accordé l'an dernier au CCAS une subvention augmentée de 100.000 euros, parce que nous pensions qu'il y avait effectivement un besoin de 100.000 €. Les rythmes scolaires, c'est un service que nous rendons, mais c'est un service que l'Etat aurait dû rendre, que l'Etat a imposé aux collectivités locales et d'ailleurs M. Meunier est certainement d'accord sur ce point. Le parti communiste a toujours lutté contre le désengagement de l'Etat, cela fait quinze ans que je l'entends dire cela !

La dette, vous avez dit qu'elle augmentait beaucoup, non elle augmente peu, de 2 à 3 M€ par an maximum alors qu'on investit autour de 30 à 40 M€ ! Ce n'est quand même pas beaucoup pour un tel niveau

d'investissement. Et d'ailleurs, si nous n'avions pas acheté le terrain de l'IUFM pour 9 M€ qu'on va revendre 23 M€, -vous trouvez d'ailleurs que ce n'est pas assez cher maintenant, il fut un temps où vous disiez que c'était beaucoup trop cher- on aurait une dette qui serait autour de 105 ou 106 M€. Donc vous essayez d'enfumer les Antoniens avec ce genre de critiques mais la réalité, M. Rufat, c'est que nous avons fait au cours des deux dernières années, 2013 et 2014, 4 M€ d'économies sur un budget de 87 M€, c'est-à-dire qu'on a fait 5% d'économies par rapport à notre budget. Si l'Etat en faisait autant, on imagine un peu les économies qu'il ferait, mais ce n'est pas le cas ! La ville a fait ces économies. Il ne faut pas le nier comme vous le faites, nous avons fait beaucoup d'économies parce qu'on a géré les services publics de façon extrêmement stricte et sans toucher aux personnels comme le font d'autres communes, sans toucher aux avantages acquis, on va réaliser des économies sur le bibliobus et sur d'autres. Nous avons fait 4 M€ d'économies, nous avons réussi à augmenter l'excédent de la ville en deux ans de 1,2 M€ tout en subissant les mesures de l'Etat à hauteur de près de 3M€, voilà ce que nous avons fait pendant deux ans, il serait bon que vous le remarquiez.

Voilà ce que je voulais vous dire en conclusion de ce débat sur le compte administratif.

M. COLIN : J'avais envie de dire quelques mots de la diversité des sensibilités de notre équipe municipale, je crois que c'est important d'exprimer un point de vue : j'ai bien aimé l'expression de notre collègue Pierre Rufat sur « le marronnier et le hamster », ça me fait réfléchir profondément ! En quelques mots je vais dire ce que j'ai envie de dire : je suis heureux d'être dans une ville où les impôts n'ont pas augmenté, je crois que nos concitoyens qui nous écoutent aujourd'hui s'en rendent compte, où l'endettement est très faible par rapport à la totalité des investissements qui

sont faits, les investissements sont très dynamiques et la politique sociale également.

Il y a des choses que l'on peut toujours mettre en exergue, telle ou telle difficulté mais il y en a tellement peu qu'on prend toujours les mêmes, je ne sais pas si vous avez remarqué, c'est toujours la même chose qu'on répète, mais en termes d'impôts c'est une réalité, en termes d'investissements c'est une réalité, en termes d'autofinancement c'est une réalité, en termes de solidarité excusez-moi du peu mais je crois que la solidarité est une réalité qui tient à cœur à la municipalité et à son maire et que vraiment tous les Antoniens peuvent le constater.

Je tenais à dire cela très clairement. En ce qui concerne le CCAS son budget n'a pas diminué, il y a des investissements qui ont été faits, bien entendu si nous avons des finances saines à Antony nous pourrons dans la durée agir au service de l'intérêt commun et de la solidarité.

M. OLLIVRY : Monsieur Rufat, comme vous nous aimons tous ici le principe du logement solidaire, le principe de cette charte solidaire qui a été rigoureusement appliquée, juste une petite rectification : Saint-Raphaël gère un appartement Erasme en gère aussi, plusieurs associations gèrent ces appartements, savez-vous qu'il y a à peu près 200 appartements de logement intermédiaire solidaire à Antony, parce qu'il n'y a pas que la ville, donc c'est important, et le nombre d'appartements que nous avons acquis avec la ville n'est pas le principe, le principe est de loger les gens et de les reloger. Nous faisons tourner ces appartements maintenant avec la complicité d'Antony Habitat de manière excessivement positive, nous avons une commission la semaine prochaine pour remplir trois appartements qui sont libérés, on va les remplir, ne vous inquiétez pas, on répond à la demande. Le principe n'est pas d'acquérir plein d'appartements, le principe est d'accompagner des familles dans ces appartements pour les reloger le plus vite possible.

Mme HAGEL : Juste une petite précision : on parle du CCAS très souvent mais jamais en détail, j'aimerais bien qu'un jour nous ayons une vraie discussion sur cette structure extrêmement importante pour notre ville, et notamment pour ses habitants. Il faut arrêter de considérer que le CCAS, son action, concerne les Antoniens fragiles, fragilisés, en difficultés sociales, en difficultés liées à des problèmes de handicap. Le CCAS d'Antony a un budget dont à peu près un quart est consacré à ces populations fragilisées soit par le social, soit par le handicap, par l'ensemble de ces problèmes, le reste du budget du CCAS concerne une partie de la population très importante, qu'il ne faut pas oublier, qui représente les seniors. Or parmi ces seniors, bien évidemment nos actions de maintien à domicile sont fondamentales, nous devons les poursuivre et les amplifier, mais toute une partie des actions du CCAS, ce n'est pas une critique en soi, c'est juste une observation, toute une partie des actions du CCAS concerne les animations pour une partie de la population Antonienne qui a besoin de ces animations mais qui n'a pas de besoins sociaux, qui a des besoins de lien social mais qui n'a pas besoin qu'on l'aide financièrement ; elle a besoin d'autre chose, de trouver des lieux pour bien vivre la vieillesse ou leur âge un peu avancé, mais ces personnes n'ont pas de besoins sociaux. Il faut arrêter de penser que le CCAS d'Antony s'occupe des personnes en difficultés sociales. Une part de son travail, c'est ça, une part seulement mais c'est à peu près un quart de son budget.

Mme BERGEROL : Je trouve que ce n'est pas très gentil d'opposer les différentes populations de la ville ; en plus vous parlez de personnes non fragiles ou qui n'auraient pas besoin qu'on les aide, qu'en savez-vous ? D'abord le grand âge est en soi un facteur de fragilité et en plus, dans les seniors que nous aidons il y en a qui ont des besoins sociaux, pourquoi a priori tous les seniors seraient des gens aisés ? On ne fait pas de distinction.

De plus, il se trouve qu'historiquement, c'est vrai, le service senior est au CCAS, nous aurions très bien pu comme dans certaines mairies faire qu'il y ait un service senior, mais c'est comme pour les colonies de vacances, vous ne critiquez pas le fait qu'il y ait des colonies de vacances qui s'adressent à tous les enfants ou que nous aurions des crèches à Antony qui s'adressent à tous les enfants. Donc s'il vous plaît, arrêtez. En plus je sais que vous approuvez nos animations seniors, je sais que vous approuvez nos actions en faveur des seniors parce que vous passez votre temps à dire que vous êtes « pour », donc arrêtez de critiquer en public.

Mme HAGEL : Mais je ne critique pas, je dis qu'il faut appeler un chat un chat. Le CCAS ne s'occupe pas que des personnes fragilisées soit socialement, soit par leur situation de grand âge ou de handicap.

M. LE BOURHIS : Merci de cette précision.

M. RUFAT : Deux commentaires : j'apprécie la précision de M. Médan qui a dit que c'était une explication faite sur les causes exogènes, je me suis donc permis d'en ajouter une ou deux autres pour être complet.

Sur le personnel, la traduction était relativement claire : les vacataires qui augmentent, c'est du non statutaire, on donne le critère que l'on veut, le qualificatif que l'on veut mais c'est une augmentation évidente sur ce poste là, ce n'est pas un choix de gestion, c'est-à-dire qu'il y aura une titularisation derrière qui sera prévue pour eux.

Et puis sur le franc suisse j'arrêterai mais 5% de l'encours, peut-être, mais 20% des frais financiers, donc cela vaut le coup d'en parler.

Enfin, vous avez fait un choix qui a été dans la balance entre impôt et service, vous dites qu'entre faire payer le contribuable ou faire payer l'utilisateur, vous avez fait le choix de rééquilibrer vers l'utilisateur, je constate, je l'ai déjà dit plusieurs fois, ça fait à peu près 10 M€ de plus d'impôts dans cette période là, et vous avez fait aussi 10 M€ de plus de recettes auprès des usagers. C'est tout ce que je voulais rajouter.

M. le Maire : Sur les usagers, je voudrais rappeler que la Mairie de Paris a fait bien pire que nous puisque le Préfet a censuré son choix d'augmenter massivement les tarifs publics, notamment les tarifs périscolaires ou ceux de la restauration scolaire. Nous n'avons pas osé aller si loin !

M. LE BOURHIS : Je pense que nous allons pouvoir passer au vote mais auparavant Monsieur le Maire va quitter la salle comme c'est de coutume pour le vote du compte administratif.

(Sortie de M. Le Maire)

(Vote à main levée : le Compte Administratif est adopté par 41 voix pour et 7 voix contre

(Retour de M. le Maire)

- 2 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au Compte Administratif de la Ville – Exercice 2014

(Rapporteur : M. Pierre MEDAN)

(Lecture du rapport de présentation et vote à main levée : délibération adoptée par 42 voix pour et 7 voix contre.)

- 3 - Approbation du compte de gestion du Trésorier Principal – Année 2014.

(Rapporteur : M. Pierre MEDAN)

(Lecture du rapport de présentation)

M. RUFAT : Juste une explication de vote, pas d'intervention là-dessus : il s'agit de prendre acte du travail d'un fonctionnaire qui a fait une analyse approfondie et on prend acte de ce travail.

(Vote à main levée : délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.)

M. LE BOURHIS : Je vous remercie, ce premier conseil municipal de ce soir est terminé.

(La séance est levée à 21h05.)